

## Les news

La campagne électorale pour les élections professionnelles est un moment privilégié pour faire connaître l'Action Sociale Interministérielle et le travail mené par les délégations FO, notamment en région au sein des SRIAS. L'investissement de l'ensemble des camarades pour la réussite de ces élections et notre maintien à la 1<sup>ère</sup> place nous permettront de continuer les actions engagées et de porter d'autres projets, répondant au mieux aux attentes des agents. N'hésitez pas à communiquer sur ce sujet, à en parler autour de vous. Pour une Action Sociale Interministérielle forte et de qualité, VOTEZ et FAITES VOTEZ FO !

Vous pouvez également retrouver, sur le site, tout ce qui concerne l'ASI (action sociale interministérielle) : [Action sociale interministérielle - Force ouvrière fonction publique \(fo-fonctionnaires.fr\)](http://Action%20sociale%20interminist%C3%A9rielle%20-%20Force%20ouvri%C3%A8re%20fonction%20publique%20(fo-fonctionnaires.fr))

ou nous contacter sur notre adresse mail :  
asi.fgf.fo@gmail.com

## EDITO

C'est bientôt la fin de mandat pour les équipes de l'Action Sociale Interministérielle.

En effet, au printemps, les cartes seront redistribuées, les présidences sans doute adaptées et les délégations seront renouvelées.

Pour FO, quelle que soit la nouvelle physionomie des prochaines instances de l'ASI, le but sera encore et toujours de peser pour que les agents de la fonction publique de l'État puissent être le plus nombreux possible à bénéficier des diverses prestations et que ces dernières puissent être solidifiées, améliorées, pérennisées si besoin et surtout connues de la majorité des personnels qu'elles concernent.

Nous avons mis ce mandat à profit pour poser des jalons majeurs et nous entendons bien continuer à occuper le terrain et parvenir à faire entendre nos revendications et notre vision de l'évolution de l'ASI pour les années à venir.

Dans un numéro spécial à venir dans quelques jours, nous ferons un bilan des résultats obtenus sur cette mandature, résultats notables compte tenu de la situation pandémique et d'un environnement économique pour le moins ardu.

Mais le dernier CIAS de cette mandature s'est tenu et, malgré la proximité des élections professionnelles, les organisations syndicales y siégeant ont fait le choix de présenter ensemble une déclaration liminaire (voir page 3). Nous avons fait le choix de participer, une fois de plus, à cette démarche commune, car les projets, dans l'action sociale, sont souvent partagés et relayés par la majorité, pour ne pas dire l'unanimité des OS participantes. Cependant, comme indiqué dans le compte-rendu de cette instance, en page 2, nous avons bien évidemment réaffirmé notre volonté et nos réclamations.

Déterminés, comme il se doit et comme nous aimons l'être, nous sommes prêts à poursuivre notre mandat pour réussir à servir une action sociale interministérielle de qualité à un nombre toujours plus important d'agents.

Vous pouvez compter sur nous pour ne rien lâcher et continuer de revendiquer pour obtenir encore davantage !

Nathalie DEMONT



Le CIAS s'est réuni en instance plénière le 26 octobre 2022.

La délégation FGF-FO, participant en présentiel, était composée de Nathalie Demont, Anne Florentin, Pascal West et Samuel Dehondt.

Ce CIAS était le premier auquel participait Guillaume Tinlot, qui a remplacé Stéphane Lagier à la tête du Service des parcours de carrière et des politiques salariales et sociales à la DGAFP.

Les organisations syndicales avaient rédigé une déclaration liminaire commune et chargé le président, dont c'est le dernier CIAS officiel avant les élections, d'en faire lecture. Les O.S. prendront ensuite la parole mais, afin de ne pas affaiblir le poids de la déclaration commune, de façon brève, se réservant pour des interventions plus précises sur les sujets suivants.

En réponse à cette déclaration, Guillaume Tinlot a indiqué, notamment sur les moyens en personnel, qu'il fallait saisir le moment du renouvellement des instances pour parvenir à une solution pérenne qui pourrait prendre la voie d'un texte réglementaire (circulaire ?).

Dans son propos, FO indique qu'elle sera vigilante sur les orientations définies pour l'action sociale interministérielle ; en effet, nous estimons que « maltraiter » l'ASI revient à maltraiter les agents de l'Etat et que c'est inacceptable. Nous insistons également sur la nécessité de mieux communiquer pour faire connaître l'ASI à un maximum de personnel concerné. Enfin, nous enfonçons le clou sur les moyens et facilités de service pour les niveaux national et régional.

L'administration indique que le point sera suivi de près, notamment dans les SRIAS, s'engage pour appliquer une continuité de service pendant la période post-électorale (avant la mise en place des nouvelles instances) et relève que la volonté de toucher au plus près les agents publics est une problématique majeure, et pas uniquement pour l'action sociale.

Sur les SRIAS, l'augmentation d'un peu plus de 2 millions de budget (+ 65%) obtenue sur cette mandature, pourtant peu porteuse durant la crise, a permis de faire la preuve de la capacité qu'ont ces instances à mettre en place des actions correspondant aux attentes des agents.

La quasi-totalité de la réunion a porté sur un point budgétaire développé ainsi que le suivi détaillé de chaque action. L'élément majeur à retenir est que le budget 2022 est en nette amélioration (même si la surconsommation annoncée n'est pas totalement au rendez-vous) puisque les prévisions d'exécution au

25 octobre sont de 144 M d'Autorisation d'Engagement (AE) et 136 M de Crédit de Paiement (CP) sans compter les crédits de transfert. FO relève que, finalement, il existe toujours une sous-consommation d'environ 4M. C'est d'autant plus dommage que la surconsommation annoncée en début d'année a conduit à ne pas donner suite à la demande de mesure exceptionnelle sur le Chèque-Vacances que nous avons proposée.

FO demande également qu'une réflexion soit menée pour une refonte globale des barèmes afin d'une part de prendre en compte l'inflation et d'autre part d'élargir l'accès à l'ensemble des agents de l'Etat. FO rappelle la situation inéquitable des agents des DROM, punis par le dispositif d'abattement de 20%, ainsi que celle des agents des Etablissements Publics. FO demande un arbitrage rapide (et favorable, évidemment) sur les projets de création de crèches dédiées dans les cités administratives et l'attention à porter sur les programmes concernant les R.I.A. (Restaurants inter administrations). Enfin, FO se félicite du groupe de travail mis en place sur le logement dans le cadre de la mission Ecolan, le logement restant une problématique essentielle pour les agents de la Fonction Publique de l'Etat. FO précise également que, concernant les SRIAS, elle souhaite que soient privilégiés les partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire. De son côté, l'administration se dit attentive à tous ces sujets, prévoit un groupe de travail sur l'évolution nécessaire des barèmes, redit que le logement figure parmi les priorités du Ministre et insiste sur l'importance du GT dédié. La restauration collective est un sujet suivi de très près, les retombées de la crise pandémique, des nouvelles possibilités de télétravail et des évolutions de mode de consommation impactant fortement les habitudes des personnels sur la fréquentation des RIA.

Guillaume Tinlot précise également que, concernant les SRIAS, une attention particulière sera donnée, sur la mandature à venir, aux actions écoresponsables et à celles tournées vers le Handicap.

La volonté affichée de l'administration de valoriser l'Action Sociale Interministérielle paraît de bon augure mais nous rappelons que nous resterons des acteurs diligents, soucieux de toujours améliorer l'ASI.

Lors de ce CIAS, dernier de cette mandature, l'administration et l'ensemble des OS ont remercié le président René DASSONVILLE pour son implication et sa disponibilité pendant ces années passées à la tête de l'instance.



## COMITÉ INTERMINISTÉRIEL D'ACTION SOCIALE DU 26 OCTOBRE 2022 DÉCLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES FONCTION PUBLIQUE **FO, FSU, UNSA, CFTD, CGT, SOLIDAIRES et CFE-CGC**

Madame la Directrice Générale,  
Monsieur le chef de service des parcours de carrière et des politiques salariales et sociales

Face aux crises économiques, énergétiques, climatiques... qui affectent l'ensemble des populations, actives comme retraitées dont celles des fonctions publiques de l'État, face à la baisse continue du pouvoir d'achat, l'Action Sociale doit plus que jamais répondre, au travers de ses différentes prestations, aux besoins de tous ses bénéficiaires potentiels.

Dès lors, des prestations adaptées aux attentes et des solutions aux problèmes rencontrés par les personnels dans leur vie quotidienne, personnelle et professionnelle doivent être proposées.

Ce qui implique aussi que les instances du CIAS et des SRIAS ainsi que les services administratifs en charge de l'ASI fonctionnent avec tous les moyens nécessaires pour garantir une pleine efficacité de ces prestations. Tel n'est pas le cas actuellement et les engagements pris au niveau de la fonction publique en 2016 en prévision de la réforme territoriale n'ont pas été tenus.

C'est pourquoi il est nécessaire d'une part que l'administration mette en région et au plan national les moyens en personnel dédiés à la mise en œuvre de l'action sociale interministérielle et d'autre part qu'elle réponde aux revendications légitimes des organisations syndicales sur la question des moyens des instances à savoir :

- Prévoir l'élection d'un ou une Président-e ainsi qu'un ou une vice-Président-e dans chaque SRIAS
- Désigner 2 suppléants par titulaire en SRIAS, à l'instar du CIAS
- Faire bénéficier aux président.es et vice-président.es de SRIAS une décharge / facilité de service à hauteur 80% d'un ETP
- Faire bénéficier d'une décharge/ facilité de service a minima à hauteur 80% d'un ETP aux co-animatrices et co-animateurs du CIAS issu-es de la parité syndicale
- Faire appliquer de la même façon par l'ensemble des ministères les décharges/ facilités de service attribuées aux personnels impliqués dans les instances de l'ASI

Les organisations syndicales représentées au CIAS ré-interviendront sur tous ces points et à tous les niveaux afin d'obtenir satisfaction, considérant que tous les moyens de fonctionnement doivent être mobilisés et mis à disposition pour renforcer l'efficacité de l'action sociale.

Elles vous rappellent également l'impérieuse nécessité d'une communication sur toutes les prestations d'action sociale dont elles ne voient toujours pas la concrétisation. Elles souhaitent que tous les agents mais aussi les retraités soient effectivement destinataires de cette communication sans que celle-ci ne soit entravée à aucun échelon.

Paris, le 26 octobre 2022



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

**BOUGEONS LES LIGNES  
DE L'ACTION SOCIALE !**



**VOTEZ**

**DU 1<sup>er</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022**



FONCTION PUBLIQUE